



laurence lefebvre <laurence.lefebvre76340@gmail.com>

Modification simplifiée n° 1 Tourville Sur Arques

1 message

LEGUAY Sylvie - DDTM 76/STD/BPH <sylvie.leguay@seine-maritime.gouv.fr>

27 mai 2025 à 08:39

À : accueil@tourville-sur-arques.fr

Cc : "laurence.lefebvre76340" <laurence.lefebvre76340@gmail.com>, "BEHR Pauline (Adjointe au chef de service) - DDTM 76/STD" <pauline.behr@seine-maritime.gouv.fr>

Monsieur Le Maire,

Par délibération du conseil municipal en date du 10 février 2025, une procédure de modification simplifiée n° 1 du PLU de Tourville Sur Arques approuvé le 12 juin 2019, a été engagée.

(article L 152-45 du code de l'Urbanisme).

Cette procédure a pour but : -mettre à jour et compléter la liste des bâtiments pouvant changer de destination (en zone agricole et naturelle) au titre de l'article L 151- 11 du code de l'Urbanisme

-revoir la rédaction du règlement écrit des zones agricoles et naturelles pour les bâtiments identifiés pouvant changer de destination

La mise à jour de la liste des bâtiments pouvant changer de destination n'engendre pas une hausse importante de la constructibilité. Il n'y a pas d'impact sur l'économie générale du document. (21 bâtiments répertoriés) Il y a désormais cohérence entre le plan de zonage et l'annexe du règlement écrit.

Un corps de ferme en activité est répertorié sur la commune, 3 route d'Anneville. En l'absence d'élevage sur l'exploitation, le principe de réciprocité ne s'applique pas.

En ce qui concerne le règlement, la précision concernant la commission départementale compétente n'est pas nécessaire.

Les observations, qui précèdent, ont valeur d'avis favorable de la Direction Départementale Des Territoires et de la Mer de la Seine-Maritime en tant que personne publique associée. Cet avis a vocation à être consultable durant la mise à disposition du 16 juin au 16 juillet.

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information à ce sujet.

--

Sylvie LEGUAY

Chargée de mission planification

STD/BPH

Direction Départementale des Territoires et de la Mer de Seine-Maritime

route du Vallon BP223 76203 DIEPPE CEDEX

Bureau : STD

Tel : +33 2 76 78 32 69 - Mobile : +33 7 88 61 79 59

www.ecologie.gouv.fr**PRÉFET
DE LA RÉGION
NORMANDIE***Liberté
Égalité
Fraternité***Direction Départementale des
Territoires et de la Mer de Seine-
Maritime**